

## PASSAGE PRIORITAIRE POUR LES FEMMES ENCEINTES LORS DES AUDIENCES – LE REGLEMENT INTERIEUR DU BARREAU DE PARIS EVOLUE

*Paris, le 27 mai 2026* – Réuni en sa séance du mardi 26 mai 2026, le Conseil de l'Ordre a voté la motion proposant d'insérer un nouvel article dans le règlement intérieur du barreau de Paris consacrant la priorité de passage des consœurs enceintes en audience, quel que soit leur stade de grossesse.

Cette nouvelle disposition formalise un principe de confraternité et de solidarité professionnelle destiné à mieux prendre en compte les contraintes physiques liées à la grossesse dans l'exercice quotidien de la profession d'avocat et vise notamment à éviter des attentes prolongées pouvant entraîner fatigue, douleurs ou situations de malaise.

Porté par le bâtonnier Louis Degos et la vice-bâtonnière Carine Denoit-Benteux pendant leur campagne, cette mesure s'inscrit dans la continuité des actions et engagements du barreau de Paris en faveur de la parentalité.

Depuis plusieurs années, le barreau de Paris a multiplié les initiatives pour soutenir les avocates enceintes ainsi que les jeunes parents : service « Secours Diligences », salle d'allaitement, fonds de secours parentalité, etc. Par cette évolution de son règlement intérieur, le barreau de Paris réaffirme sa volonté de garantir une meilleure compatibilité entre maternité et exercice de la profession d'avocat,

### **A propos du barreau de Paris :**

*Le barreau de Paris, parmi les plus grands barreaux du monde, regroupe plus de 35 000 avocats sur les 78 000 que compte la profession en France. Riche d'une histoire ancienne de plusieurs siècles, il est présidé par le bâtonnier Louis Degos et Carine Denoit-Benteux, sa vice-bâtonnière, représentants les avocats parisiens auprès de la profession et des pouvoirs publics.*

*Aux côtés du Conseil de l'Ordre composé de 42 avocats élus, le bâtonnier et la vice-bâtonnière de Paris traitent les dossiers concernant la profession d'avocat, son organisation, son avenir, mais aussi la justice et son administration, la sauvegarde des droits humains et le respect des libertés publiques, ou encore l'accès au droit pour tous.*